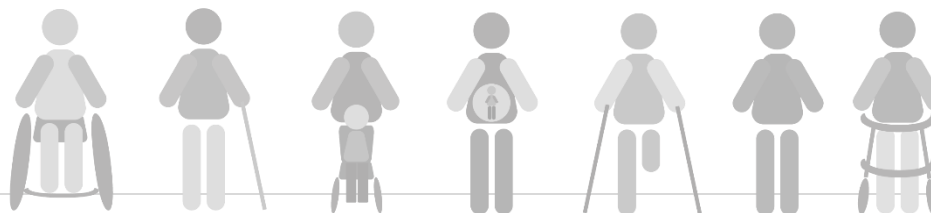


Le 1^{er} octobre 2018 à Laval

JE VOTE POUR ...

L'INCLUSION DES
PERSONNES
HANDICAPÉES

PLATEFORME DE DEMANDES COMMUNES DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS PROVINCIALES





**Le 1^{er} octobre 2018,
les Lavallois(es) sont invité(e)s à
voter pour élire leur DÉPUTÉ(E)
PROVINCIAL(E).**

**Avant d'aller aux urnes, le Regroupement
des Organismes de Promotion des
Personnes Handicapées de Laval veut
connaître le plan d'action des candidats et
candidates en matière d'inclusion des
personnes handicapées.**

**La mise en place d'une société inclusive
repose sur l'application du principe de
l'accessibilité universelle et des mesures
compensatoires afin d'assurer aux
personnes handicapées l'exercice de leurs
droits humains.**

**Le ROPPHL veut s'assurer que
l'accessibilité universelle trouve sa place au
cœur de la campagne électorale.**

À propos de cette plateforme

Désireux de consolider le positionnement du ROPPHL comme organisme régional de **représentation collective** des personnes handicapées et soucieux de clarifier les **positions** du Regroupement à l'égard des différents dossiers d'intégration des personnes handicapées à Laval, le ROPPHL a amorcé la démarche de *La Grande Concertation* en 2014.

Lors du *Forum de La Grande Concertation : Ensemble pour l'intégration des personnes handicapées de Laval* organisé par le ROPPHL en décembre 2016, les membres ont dégagé une position commune entre les organismes-membres et le Regroupement sur les **revendications** et **priorités d'action**.

Cette plateforme de demandes communes est donc inspirée de la Planification stratégique 2017-20 qui a découlé de *La Grande Concertation*. Pour en savoir plus sur cette planification stratégique, [cliquez ici](#)

La présente plateforme porte la voix des 32 organismes qui travaillent au quotidien avec les personnes ayant une limitation fonctionnelle et qui ont à cœur la réalisation de leurs habitudes de vie et l'enchaînement de leurs activités sans obstacles.



**L'ACCESSIBILITÉ
UNIVERSELLE** est le
caractère d'un produit,
procédé, service,
information ou
environnement qui, dans
un but d'équité et dans une
approche inclusive, permet
à toute personne de
réaliser des activités de
façon autonome et
d'obtenir des résultats
équivalents.

(Définition du groupe défi
accessibilité, 2011).

PLATEFORME DES DEMANDES COMMUNES DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS PROVINCIALES

**Pour répondre adéquatement
aux besoins de l'ensemble
des lavallois, le ROPPHL
demande aux candidat-E-s
aux élections provinciales à
s'engager à mettre en place
les conditions favorables à
l'intégration du principe de
l'accessibilité universelle
vers une plus grande
participation sociale.**



À titre de député(e), quels moyens déploieriez-vous pour que le Gouvernement du Québec soutienne adéquatement ...

1. L'ACCESSIBILITÉ



1.1 L'accessibilité dans les transports

Commentaires recueillis par les membres du ROPPHL

- Les lignes accessibles du transport régulier ne le sont pas totalement en raison de plusieurs arrêts non accessibles ;
- Manque de formation des chauffeurs du transport régulier à l'égard des handicaps ;
- Desserte insuffisante de transport en commun régulier.

1.2 L'accessibilité architecturale et des communications

Commentaires recueillis par les membres du ROPPHL

- Manque d'accessibilité des parcs ;
- Manque de ressources et d'expertises pour rendre les outils de communication accessibles.

2. LES SERVICES DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX



2.1 Les services d'adaptation / réadaptation / diagnostic

Commentaires recueillis par les membres du ROPPHL

- Augmentation des délais d'attente et absence de services occasionnés par la réorganisation ;
- Changements constants du personnel et des programmes au CISSSL.

2.2 Les services de maintien à domicile

Commentaires recueillis par les membres du ROPPHL

- Délais d'attente très longs pour bénéficier de répit.

2.3 Les ressources résidentielles

Commentaires recueillis par les membres du ROPPHL

- Délais d'attente très longs pour intégrer une ressource intermédiaire, ce qui occasionne de grands besoins en répit.

À titre de député(e), quels moyens déploieriez-vous pour que le Gouvernement du Québec soutienne adéquatement ...

3. L'HABITATION



3.1 Le logement social et abordable

Commentaires recueillis par les membres du ROPPHL

- Le loyer est une charge financière trop importante pour une grande partie des personnes handicapées prestataires de la solidarité sociale ou au salaire minimum ;
- Difficulté pour les jeunes ayant des limitations habitant chez leurs parents pour accéder aux HLM en raison des critères financiers ;
- Manque de logements sociaux abordables de toutes les formes (avec et sans services).

4. LA VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE



4.1 Le travail

Commentaires recueillis par les membres du ROPPHL

- Coupures dans la mesure du Contrat d'intégration au travail (CIT) ;
- Taux d'embauche des personnes handicapées très faible dans les établissements publics.

4.2 L'éducation

Commentaires recueillis par les membres du ROPPHL

- Services incertains en troubles langagiers aux enfants sans diagnostic à l'âge de 5 ans ;
- Accumulation de coupures dans les services aux élèves handicapés depuis quelques années.

4.3 Les services pour les 21 ans et plus

Commentaires recueillis par les membres du ROPPHL

- Manque d'activités diversifiées pour les 21 ans et plus ayant une déficience motrice ;
- Offre de services très incomplète en activités socioprofessionnelles pour toutes les clientèles.

À titre de député(e), quels moyens déploieriez-vous pour que le Gouvernement du Québec soutienne adéquatement ...

5. LES ORGANISMES DE BASE ET LE REGROUPEMENT



Les 32 organismes membres et le ROPPHL doivent être financés adéquatement pour poursuivre leur travail au quotidien avec les personnes ayant une limitation fonctionnelle.



À propos du Regroupement des organismes de promotion des personnes handicapées de Laval (ROPPHL)

Le Regroupement est un organisme communautaire qui compte plus de 30 associations ayant comme mission soit la promotion des intérêts et la défense des droits et/ou des activités et services auprès des personnes handicapées ou de leur famille. Leur clientèle est composée de plus de 10 000 personnes de tous âges vivant avec une déficience sensorielle, motrice, intellectuelle, un trouble langagier ou du spectre de l'autisme. Le ROPPHL agit comme porte-parole de ses organismes membres auprès des différentes instances et organisations publiques en lien avec la santé et les services sociaux, la vie sociale et professionnelle, l'habitation et l'accessibilité universelle.

Le contenu de cette présente plateforme a été créé par le ROPPHL à partir d'un concept développé par ALTERGO.



ROPPHL

387, boul. des Prairies, bureau 017
Laval, Québec, H7N 2W4

Tél : 450-668-4836

www.ropphl.org

Pour toutes questions concernant cette plateforme :

Mathieu Noël
Agent de développement et communication

t. : 450.668.4836 p. 2 | cell. : 514.865.1343

communication@ropphl.org